



Nathalie MABIRE

210 chemin de pré Guillaume

05230 La Bâtie Neuve

Mairie

A l'attention de Monsieur le Maire

05230 La Bâtie Neuve

Le 24 mars 2023

Lettre recommandée avec AR

Modification n°2 PLU

Secteur AUbae Les Amouriers

REGISTRE
PAGE 3.

Monsieur le Maire,

Dans le prolongement de mon courriel du 13 mars, n'ayant pu vous rencontrer et compte tenu que la personne en charge à la mairie s'interdit de répondre à mes interrogations, sur les conseils de Maître AOUADIANI, par la présente, je vous renouvelle ma demande d'informations et vous fait part des observations suivantes :

- Contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport de la commissaire enquêtrice du 22/10/2022, il apparaît sur la zone n°9 du secteur AUbae Les Amouriers que nous sommes interdépendants avec Madame Raymonde Valade. Nous demandons donc de nouveau à disposer, comme les propriétaires des zones n°7 et n°8, de la maîtrise totale du devenir de nos terrains et d'être désolidarisés de ceux de Mme Valade.
- Au regard du projet de modification simplifiée n°2 du PLU daté de janvier 2023, il apparaît que sur la zone 9 d'une surface totale de 0,44 ha est considérée une superficie disponible de seulement 0,13 ha alors que le rapport entre ces deux surfaces sur la zone n°7 également bâtie est très nettement supérieur.
Qu'est ce qui justifie une telle différence de traitement ?
- Enfin, nous vous signalons que la zone AUbae Les Amouriers compte quatre propriétaires et non trois comme il est indiqué dans le rapport du PLU (Modification n°1) daté de juillet 2022.

En espérant que nous puissions avoir réponse à nos interrogations légitimes devant le changement radical d'environnement que vous envisagez sur le secteur de notre habitation principale.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.